

Source : <http://www.sortirdunucleaire.org/Nouvel-article,31649>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau en action > Campagnes et mobilisations nationales > Campagnes et mobilisations 2015 > Nucléaire : de la mine aux déchets, tous concernés ! > Agissez > Sur internet > Nous sommes tou-te-s des bloqueurs-ses d'uranium ! > **Nous sommes tou-te-s des bloqueurs-ses d'uranium !**

28 janvier 2014

Nous sommes tou-te-s des bloqueurs-ses d'uranium !

Plus de 8500 personnes ont signé en solidarité l'appel « Nous sommes tout-e-s des bloqueur-ses d'uranium ! »



[Voir les signatures de personnalités, d'artistes et d'organisations](#)

Toute l'année, des centaines de convois radioactifs sillonnent la France, par la route et le rail. Ils exposent cheminots, automobilistes et riverains aux risques d'irradiation et d'accident. Ils traversent de nombreuses communes sans que les élus locaux soient informés, alors qu'ils ont la responsabilité de protéger leurs administrés et ont le pouvoir de s'opposer au passage de tels convois.

Le 12 septembre dernier des membres du collectif Stop Uranium ont bloqué un camion chargé d'uranium pour dénoncer les risques des convois radioactifs. Le procès s'est tenu le 20 février 2014. Terry a été reconnue coupable du délit qui lui était reproché, mais a été dispensée de peine. C'est une grande victoire pour la lutte antinucléaire ! [Revivez le procès en image et en vidéo](#)

Pour agir

1. J'apporte mon soutien aux 23 lanceurs d'alerte de Malvésy qui ont bloqué un camion d'uranium pour dénoncer le risque des convois radioactifs

- Je signe le texte ci-contre
- Je relaie la cyberaction à mes contacts

2. Je me prends en photos seul ou avec des amis, je la poste sur ce site et sur les réseaux sociaux

- Je télécharge une des affichette ci-dessous et je l'imprime



- Je me prends en photo
- Je l'envoie via le formulaire ci-contre
- Je relaie ma photo sur les réseaux sociaux

3. [Pour aller plus loin, j'interpelle mes élu-e-s](#)

Texte de soutien

Le 12 septembre 2013, une quarantaine de militants anti-nucléaires bloquent pendant trois quarts d'heure un camion chargé de matières radioactives (tétrafluorure d'uranium) à la sortie de l'usine Comurhex-Malvési, près de Narbonne.

Cette action leur permet de mesurer sa radioactivité, d'informer la population sur la dangerosité et la fréquence de ces transports. 3 à 5 camions par jour en moyenne – représentant 60 tonnes de substances radioactives – qui empruntent l'A9 et l'A7 sur plus de 200 km, côtoyant les usagers de la route de Narbonne à Pierrelatte (Drôme). Ni la population ni les maires ne sont informés. Les militants dénoncent ce manque d'information, la dangerosité de ces transports, l'opacité de l'industrie nucléaire en général, et de la Comurhex en particulier. Ce site méconnu est la plus grande usine de conversion de l'uranium au monde : 26% de l'uranium utilisé dans le monde et 100% de l'uranium français passe par Malvési. L'usine, qui manipule des produits chimiques et radioactifs est particulièrement polluante : de nombreux incidents et accidents, des salariés contaminés, des infractions...

À l'issue de l'action, une des militant-e-s, Terry Morantin, est interpellée de manière arbitraire, inculpée d'entrave à la circulation et convoquée au Tribunal correctionnel de Narbonne le 7 janvier 2014. Peine encourue : 2 ans de prison et 4500 euros d'amende. Lors du procès, 22 participants à l'action, solidaires de Terry, demandent leur comparution volontaire, revendiquant ainsi le caractère collectif et politique de leur acte. Le procès est alors renvoyé au 20 février pour complément d'information.

Parmi les militants qui ont participé à cette action, aucun délinquant routier, mais des lanceurs d'alerte ! Leur action relève d'une mission d'observation citoyenne, permettant d'informer une population laissée dans l'ignorance, pour les besoins d'une industrie qui ne perdure que grâce à la politique du secret et de l'opacité qui la caractérise depuis toujours.

Nous saluons cet acte salutaire de désobéissance civile non violente, et attendons une relaxe pour Terry et les 22 comparants volontaires, les 23 de Malvési !